



# La participation à des projets

## Où trouver ce texte

Vous pouvez télécharger ce texte sur Internet.

Allez sur la page « La Boîte » du site insieme.

<https://insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realizations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/bibliotheque-de-documents/>



La Boîte

## C'est quoi un projet ?

Un projet, c'est une idée ou un plan pour faire quelque chose.

Un projet a un **but**.

Un projet a une **durée limitée dans le temps**.

Le projet peut être petit ou grand.

Par exemple :

- Un groupe veut que les gens du quartier se connaissent mieux.  
Alors il organise une fête dans le quartier.

## Participer à des projets, c'est très important

Comme tout le monde, les personnes avec un handicap mental ont le droit de :

- donner leur avis sur les projets,
- apporter leurs idées pour faire changer le projet,
- prendre les décisions sur les projets,
- avoir du soutien pour faire leurs propres projets.

Cela s'appelle la **participation**.

## Pourquoi la participation est importante ?

Quand les personnes avec un handicap mental participent, alors :

- le projet est plus utile.  
Car le projet propose des choses dont elles ont vraiment besoin.
- le projet est accessible à tout le monde, aussi aux personnes avec un handicap mental.
- le droit des personnes avec un handicap à participer est respecté.

## Qui peut participer et comment ?

Il n'existe **pas** une seule méthode.

Voici quelques exemples.

### Créer un groupe de travail

On peut créer un groupe de travail

On invite des personnes motivées, avec handicap.

Elles participent au projet du début à la fin.

Elles aident à réfléchir.

Elles apportent leurs idées.

Elles aident à améliorer le projet.

Elles prennent des décisions.

### Demander l'avis de beaucoup de personnes

On peut aussi **créer un grand événement**.

On invite beaucoup de personnes en situation de handicap.

Elles participent à des ateliers, donnent leur avis.

C'est utile pour **écouter beaucoup de points de vue**.

Mais les personnes en situation de handicap ne prennent **pas** les décisions.

Ce sont les responsables du projet qui décident.

## Les niveaux de participation

Il y a différents niveaux de participation.

Les personnes avec handicap peuvent plus ou moins participer aux projets.

### La co-décision

Les personnes avec et sans handicap **décident de tout, ensemble**, du début à la fin.

### La coopération

Les personnes en situation de handicap proposent des idées.  
Les personnes responsables du projet choisissent quelle idée faire.

## Encore plus que la participation : l'auto-détermination

Les personnes en situation de handicap décident de tout et **organisent tout**.

Elles peuvent avoir des assistants et des assistantes pour les aider.

Cela va encore plus loin que la participation.

Cela s'appelle **l'auto-détermination**.

Cela veut dire : décider soi-même pour sa vie.

## Deux exemples de non-participation

Parfois aussi, l'association a des nouvelles idées de projets.

1. Elle **demande** aux personnes en situation de handicap leur avis sur ces idées.

2. Ou alors, l'association **donne des informations** sur ce qu'elle fait, mais ne demandent **pas** l'avis des personnes en situation de handicap.

Demander l'avis et donner des informations aux personnes, c'est une bonne chose.

Mais ce n'est pas encore de la participation !

## Certaines choses sont graves !

Parfois, les personnes responsables du projet ne font **pas** bien les choses.

Par exemple elles disent que tout le monde décide ensemble.

Mais elles n'écoutent **pas** vraiment les personnes en situation de handicap.

C'est grave. C'est de la **discrimination**.

Cela veut dire : les personnes avec handicap ne sont pas vraiment respectées.

## Bien informer tout le monde

Les responsables du projet doivent savoir :

- Quel niveau de participation on vise.

Par exemple : savoir qui décide quoi.

**Ce n'est pas toujours possible de décider ensemble sur tout.**

Parfois, certains choix sont déjà faits à l'avance.

Par exemple : on veut faire un événement, et on a déjà dû réserver la salle.

Ou alors, on veut organiser un camp. Et on a tant d'argent à disposition, pas plus.

Ce n'est pas un problème, si on explique clairement :

- Voilà ce que vous pouvez décider.
- Voilà ce que vous ne pouvez **pas** décider.

Et quand tout le monde est d'accord avec cela.

## Il faut du temps et des ressources

Pour que la participation fonctionne bien, il faut ceci :

- avoir assez de temps.
- avoir assez de ressources.  
Par exemple : avoir de l'argent pour payer les personnes qui participent et travaillent pour le projet.
- communiquer de manière claire et compréhensible.
- avoir des rôles clairs. Tout le monde connaît bien son rôle.
- bien expliquer le projet. Tout le monde doit bien le comprendre.

## Les aides et les ressources

insieme propose beaucoup de ressources et d'aides pour créer un projet.

Vous trouvez ces ressources sur une page internet qui s'appelle « La Boîte ».

Voici l'adresse de la page internet : [www.insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realizations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/](https://www.insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realizations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/)

### La participation à des projets

La Boîte - un projet insieme Suisse

<https://insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realizations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/>

